

MINISTERE DE LA POSTE ET DES TELECOMMUNICATIONS
AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES
NIF : 000 316096348264

AVIS DE CONSULTATION N°03/ANF/DG/DAG/2022

En application des dispositions des articles 07 et 08 de la procédure de passation des marchés et commandes du 02 juin 2019, l'Agence Nationale des Fréquences lance une consultation ayant pour objet :

«L'acquisition de mobilier de bureau au profit de l'Agence Nationale des Fréquences »

Cette consultation est ouverte à toute personne physique ou morale inscrite au registre du commerce activant dans le domaine considéré.

Le cahier des charges est à retirer, auprès de l'Agence Nationale des Fréquences sis au 04, boulevard Krim Belkacem, Alger, par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, contre la présentation d'un récépissé de versement de la somme non remboursable de deux mille dinars (2.000DA), à virer au compte courant postal ccp n° 0007882929, clé 19, ouvert au nom de l'Agence Nationale des Fréquences.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière conformément aux dispositions de l'article 18 du cahier des charges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financier », selon le cas.

Les trois enveloppes sont insérées dans une enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

CONSULTATION N° 03/ANF/DG/DAG/2022

«L'acquisition de mobilier de bureau au profit de l'Agence Nationale des Fréquences »

Les offres doivent être déposées, auprès de l'Agence Nationale des Fréquences sis à **04, Bd Krim Belkacem, les sept merveilles, Alger.**

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la première parution de l'avis de consultation dans les quotidiens nationaux.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres de 08h à 12h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Aucune offre ne sera acceptée au-delà de la date et heure limite du dépôt des offres.

La validité des offres est fixée à **trois (03) mois** à compter de la date de dépôt des offres.

